

ARRETE COMMUNAUTAIRE

**DU GRAND NARBONNE,
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

N°A2024_33

NOMENCLATURE ETAT : Autre domaine de compétence - Culture

OBJET : Convention de mise à disposition d'un extrait du film l'Odyssée de la Narbonnaise au Musée Narbo Via pour l'exposition Escale en Méditerranée romaine, du 13 juin 2024 au 5 janvier 2025

Le Président du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu l'arrêté préfectoral N°MACIT-INTERCO-2021-180 du 29 juin 2021 portant modification des compétences du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »,

Vu la délibération N°C2023_191 du Conseil Communautaire du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » en date du 20 octobre 2023 relative à l'élection du Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »,

Vu la délibération N°C2023_195 du Conseil Communautaire du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération », en date du 20 octobre 2023, relative à la délégation d'attributions de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération au titre de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de l'EPCC Narbo Via, en date du 30 mai 2024, de pouvoir diffuser un extrait du film L'Odyssée de la Narbonnaise réalisé par la société ON-SITU pour le compte du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, lequel détient l'ensemble des droits d'exploitation et de diffusion dudit film

Considérant que l'extrait de film ci-dessus mentionné doit être diffusé lors de l'Exposition Escale en Méditerranée romaine prévue du 13 juin 2024 au 5 janvier 2025 au Musée Narbo Via.

Considérant que le film est habituellement diffusé à la Maison de la Clape ; que par conséquent, une convention de partenariat entre l'EPCC NARBO VIA, la Maison de La Clape, la Commune de VINASSAN et le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération a été proposée pour convenir des modalités de la mise à disposition.

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : La convention de mise à disposition d'un extrait du film l'Odyssée de la Narbonnaise au Musée Narbo Via pour l'exposition Escale en Méditerranée romaine, du 13 juin 2024 au 5 janvier 2025, ci-annexée, est approuvée dans toutes ses dispositions.

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Narbonne, le 12 juin 2024

Pièce(s) jointe(s) : convention

Arrêté certifié exécutoire
Compte tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture
le : |PREF|
et de sa publication le : |PUB|

Bertrand MALQUIER



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération